

Projet de réforme de l'assurance chômage : CE QU'EN PENSE AC !

16 avril 2018



AC ! appelle à s'opposer au projet de loi Macron-Pénicaud de refonte de l'Assurance chômage (ou « Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel »), qui fait suite à l'Accord national interprofessionnel du 22/02/2018. Alors qu'actuellement, moins de 43 % des demandeurs d'emploi inscrits sont indemnisés, avec une indemnité d'un montant moyen de 900 euros, ce projet met surtout l'accent sur l'accroissement du contrôle et des sanctions sur les chômeurs et n'apporte aucune solution au problème du développement des contrats courts. Il refuse d'accorder des moyens nécessaires à la constitution d'une véritable assurance chômage, afin de garantir des droits à indemnisation à tous-tes les chômeurs-ses. [...]

Lire aussi : [PROJET DE RÉFORME DE L'ASSURANCE CHOMAGE : CE QU'EN PENSE AC !](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :](https://solidaires.org/Projet-de-reforme-de-l-assurance-chomage-CE-QU-EN-PENSE-AC)
<https://solidaires.org/Projet-de-reforme-de-l-assurance-chomage-CE-QU-EN-PENSE-AC>